Atelier Taxe de Séjour

Prise en main de l'interface Mimosa



Portail de la taxe de séjour SPL Brocéliande Développement Tourisme

Actualités

Qu'est-ce que la taxe de séjour?

Simulation de la taxe



Contact

Étape 1 : retrouver ses codes ! (ou les demander à l'Office de Tourisme) Étape 2 : se rendre sur <u>https://public.sistec-mimosa.fr/?page_id=2475</u> (ajouter la page en favori pour la retrouver facilement) et se connecter



Actualités

Qu'est-ce que la taxe de séjour i

Simulation de la taxe

Portail de la taxe de séjour

Bienvenue sur le nouveau portail logeur Mon espace Connectez-vous pour avoir accès à votre espace. Nom d'utilisateur Mot de passe Se connecter

SPL Brocéliande Développement Tourisme

Contact



Étape 3 : cliquer sur "Je loue" en face de la période à déclarer





Étape 4 : sélectionner "Je déclare plusieurs séjours sur une période" et entrer la date de début et de fin de la période à renseigner

C DECLARATION DE SEJOUR - SPL - Chambre d'hôte

1 - Dates 2 - Pers	onnes accueillies 3 - Plateformes
1 - Dates 2 - Pers	onnes accueillies 3 - Plateformes



Étape 5 : indiquer le nombre de personnes accueillies sur la période renseignée

C DECLARATION DE SEJOUR - SPL - Chambre d'hôte

1 - Dates	2 - Personnes accueillies	3 - Plateformes	4 - Récapitulat
Séjours entre le 01/0	06/2024 et le 01/10/2024		->

Nombre de personnes		Nombre de nuitées :		
Adultes :	26	Adultes : 3172		
Mineurs :	4	Mineurs :		
Saisonniers :		Saisonniers :		
Personnes exonérées :		Personnes exonérées :		

← ETAPE PRECEDENTE

ETAPE SUIVANTE →

× tif

Attention : la plateforme calcule automatiquement un nombre de nuitées, en appliquant le calcul : nombre de personnes x nombres de nuitées de la période = trop de nuitées comptées.

Vous devez recompter le nombre de nuitées effectuées au cours de la période à partir de vos données comptables et les renseigner dans les cases correspondantes de cette colonne. Étape 6 : si vous passez par une plateforme de réservation, cochez la case et sélectionnez la bonne option dans le menu déroulant. Si vous passez par plusieurs plateformes, il faut faire une déclaration par plateforme. Si vous ne passez par aucune plateforme, ne cochez pas la case et faites directement "Étape suivante"

1 - Dates	2 - Person	nnes accueillies	3 - Platefo
Séjours entre le 01	/06/2024 et le 01/	10/2024	
· · · · · ·	S. S. S. T. T.	12122	1.2.1
	C L C C		
	Si le séjour a été reverse pour voi	é commercialisé par un us merci de préciser :	ne plateforme qu
	Si le séjour a été reverse pour vou Plateforme :	é commercialisé par un us merci de préciser :	ne plateforme qu
	Si le séjour a été reverse pour voi Plateforme :	é commercialisé par un us merci de préciser : <autre></autre>	ne plateforme qu
	Si le séjour a été reverse pour voi Plateforme :	é commercialisé par un us merci de préciser : <autre> ABRITEL</autre>	ne plateforme qu
	Si le séjour a été reverse pour voi Plateforme :	é commercialisé par un us merci de préciser : www.example.com www.example.com"/>www.example.com aa aa <a href="https://wwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwwww</td> <td>ne plateforme q</td>	ne plateforme q
← ETAPE PREC	Si le séjour a été reverse pour voi Plateforme :	e commercialisé par un us merci de préciser : AUTRE> ABRITEL AIRBNB BOOKING	ne plateforme q
← ETAPE PREC	Si le séjour a été reverse pour voi Plateforme :	e commercialisé par un us merci de préciser :	ne plateforme o



Étape 7 : vous pouvez visualiser votre récapitulatif, revenir en arrière si vous apercevez une erreur, puis le **valider**

C DECLARATION DE SEJOUR - SPL - Chambre d'hôte

1 - Dates	2 - Personnes accueillies	3 - Plateformes

Séjours entre le 01/06/2024 et le 01/10/2024

Du 01/06/2024 au 01/10/2024. 50 nuitées payantes. 0 nuitées gratuites

Tarif par nuitée : 0.77€

Nombre de personnes : 30 dont 26 payantes.

Montant taxe de séjour à reverser : 50 nuitées payantes * 0.77 € = 38.50 €

← ETAPE PRECEDENTE





Si vous devez modifier votre déclaration, cliquer sur "X déclarations enregistrées". Vous pouvez ajouter les lignes oubliées ou supprimer les lignes comportant une erreur. Vous ne pourrez pas modifier une ligne directement, il faudra la supprimer et en créer une nouvelle. Pour supprimer une ligne, cliquer dessus, puis sur "supprimer" en bas de page.

Date de début	Date de fin	Nb d'adultes	Nuitées payantes	Montant dû	Montant calculé	Т
17/02/2024	18/02/2024	4	4	0.00	3.08	30/05/20
13/03/2024	14/03/2024	5	5	0.00	3.85	30/05/20
20/04/2024	21/04/2024	6	6	0.00	4.62	30/05/20
27/04/2024	28/04/2024	4	4	0.00	3.08	30/05/20
04/05/2024	05/05/2024	1	1	0.00	0.77	30/05/20
10/05/2024	11/05/2024	5	5	0.00	3.85	30/05/20
18/05/2024	20/05/2024	3	6	0.00	4.62	30/05/20
25/05/2024	26/05/2024	6	6	0.00	4.62	30/05/20
08/06/2024	09/06/2024	5	5	0.00	3.85	
15/06/2024	16/06/2024	2	2	0.00	1.54	
29/06/2024	30/06/2024	1	1	0.00	0.77	
15/07/2024	17/07/2024	4	8	0.00	6.16	
20/07/2024	21/07/2024	6	6	0.00	4.62	
27/07/2024	28/07/2024	6	6	0.00	4.62	
14/08/2024	15/08/2024	4	4	0.00	3.08	
22/08/2024	23/08/2024	3	3	0.00	2.31	

Si vous avez fini votre déclaration et n'avez plus de modifications à effectuer, n'oubliez pas de cliquer sur "Je transmets ma déclaration", sinon les informations ne nous parviendront pas et vous recevrez un mail de relance.

1 TRANSMETTRE (8)

